



À PROPOS DE L'INSCRIT(E) :	RESPONSABLE LÉGAL OU PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :
NOM / PRÉNOM :	NOM / PRÉNOM :
ÂGE :	N° TEL :
Informations complémentaires (allergies, régime alimentaire spécifique, situation de handicap, autre stage déjà effectué, ...) :	E-MAIL (EN MAJUSCULE) :
	ADRESSE :
	CODE POSTAL : VILLE / PAYS :

**STAGE(S) CHOISI(S)** (merci de cocher la/les case(s) correspondante(s) et de remplir la/les ligne(s) associée(s)) :

### MANGA :

- Ado (2 jours) 195 € - Arrhes 45 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Adulte (2 jours) 195 € - Arrhes 45 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Avancé ado (3 jours) 285 € - Arrhes 70 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Avancé adulte (3 jours) 285 € - Arrhes 70 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

### DESSIN / INITIATION À L'ILLUSTRATION :

- Ado (2 jours) 195 € - Arrhes 45 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_
- Adulte (2 jours) 195 € - Arrhes 45 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

### ILLUSTRATION :

- Adulte (3 jours) 285 € - Arrhes 70 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

### JAPONAIS :

- Adulte (1 jour) 100 € - Arrhes 25 € : Du \_\_\_\_\_ Au \_\_\_\_\_

Questions ou remarques éventuelles (ex : inscription de plusieurs membres d'une même famille) :  
.....

**TOTAL / NOTES (À REMPLIR PAR L'ADMINISTRATION) :** .....

**Date et signature du stagiaire**

(ou du responsable légal si mineur)

Formulaire à retourner dûment rempli, signé et accompagné des arrhes de réservation, ainsi que d'une copie de l'attestation de responsabilité civile en cours de validité et au nom du stagiaire à l'adresse en-pied de document. En remplissant ce formulaire, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site [www.toulousemanga.fr](http://www.toulousemanga.fr)

**Le montant total du stage est à régler le PREMIER JOUR du stage, en espèces ou par chèques (à l'ordre de Toulouse Manga). Le paiement par carte bleue n'est pas disponible.**



### AUTORISATIONS

#### De sortie pour les moins de 16 ans :

- J'autorise mon enfant à se rendre et à quitter les locaux de Toulouse Manga sans accompagnateur.
- Je n'autorise pas mon enfant à se rendre et à quitter les locaux de Toulouse Manga sans accompagnateur

#### Droit à l'image :

- J'autorise Toulouse Manga Gakuen à publier ou diffuser des photographies où je/mon enfant pourrais/t être amené(e) à figurer à visage découvert (ex. : site internet, Facebook, brochures commerciales, journaux...)
- Je n'autorise pas Toulouse Manga Gakuen à publier ou diffuser des photographies où je/mon enfant pourrais/t être amené/e à figurer à visage découvert (ex. : site internet, Facebook, brochures commerciales, journaux...)

Les photographies et leurs légendes ne pourront en aucun cas porter atteinte à ma réputation/la réputation de mon enfant.

En signant, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (ci-après) ainsi que du règlement intérieur de Toulouse Manga Gakuen et l'approuvez.

Fait le \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_

#### **Signature** (de l'élève ou du responsable légal)

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

#### Comment avez-vous connu Toulouse Manga ?

- Librairie
- Presse
- Télévision
- Bouche à oreille
- Page Facebook « demain, l'EIMA »
- Autres réseaux sociaux (précisez) : \_\_\_\_\_
- Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous recevoir la NEWSLETTER :  oui  non



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Document à conserver.

**Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.**

**Paiement du/des stage(s) :** Tout stagiaire présent au stage s'est assuré d'avoir transmis **l'entièreté du règlement du et/ou des stage(s)** à la direction. Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit de refuser l'accès au(x) stage(s) à tout stagiaire ne s'étant pas acquitté du paiement du stage.

**Respect des locaux et du matériel :** Les stagiaires ou élèves sont tenus d'apporter leur matériel de travail à chaque séance. Chaque stagiaire aura l'obligation de nettoyer son espace de travail à la fin des stages. Toulouse Manga Gakuen met à disposition des stagiaires du matériel et des locaux fonctionnels et en bon état. Une participation pourrait être demandée aux stagiaires ou élèves pour utiliser ce matériel, mais cette cotisation ne les rend en aucun cas possesseur du matériel utilisé. Il est demandé aux stagiaires ou élèves de prendre soin du matériel qui leur est fourni de manière qu'il puisse servir à d'autres après eux. Toute dégradation, perte ou vol, entraînera une facturation supplémentaire visant à remplacer/réparer le matériel.

**Respect des personnes :** Aucun acte verbal ou physique visant à dégrader l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ne saurait être toléré à Toulouse Manga Gakuen. Les cours et les stages se font dans le respect mutuel et réciproque entre professeurs et élèves/stagiaires, ainsi qu'entre élèves/stagiaires. Le non-respect de cette règle pourra conduire à l'exclusion définitive de la personne concernée. Des poursuites pourront être mises en œuvre en fonction de la gravité des actes.

**Respect des consignes de sécurité :** La pratique du manga peut amener à utiliser du matériel présentant un risque s'il est mal employé (cutter, plumes, ...). Des consignes strictes de sécurité sont donc systématiquement énoncées avant l'utilisation de ce matériel et les stagiaires ou élèves sont étroitement surveillés lors de son utilisation. En cas de non-respect des consignes de sécurité, le stagiaire ou élève pourra se voir immédiatement exclu de l'activité, voire du cours/stage en lui-même si son attitude peut se révéler dangereuse pour les personnes présentes ou pour lui-même.

**Visibilité :** Participer aux activités de Toulouse Manga Gakuen implique le consentement de l'élève ou du stagiaire pour l'utilisation des travaux produits en matière de communication notamment (exposition, visibilité sur le site internet, brochures...).

**Trajets :** Toulouse Manga Gakuen ne pourra être tenu responsable en cas d'accident survenant lors des trajets parcourus (aller et retour) pour participer aux activités.

**Santé :** De manière à y apporter une réponse efficace en cas de problème ou de crise, nous vous invitons à nous signaler tout problème de santé (physique ou mentale) récurrent. Nous nous engageons à respecter la vie privée des stagiaires ou élèves et à ne pas communiquer à des tiers les informations que l'élève/stagiaire ou le responsable légal pourrait nous fournir à ce sujet (exception faite du personnel médical en cas de problème).

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :** Pour toute information concernant nos conditions d'accès aux publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation), merci de contacter notre référente handicap : Laura Cambeiro à l'adresse [laura.toulousemanga@gmail.com](mailto:laura.toulousemanga@gmail.com)



### CONDITIONS DE VENTE A PROPOS DES STAGES

#### RÈGLEMENT

Les participants s'engagent à respecter les personnes et les biens matériels avec lesquels ils seront amenés à travailler. Toute personne faisant preuve d'un comportement potentiellement dangereux ou dégradant pour les personnes ou les biens matériels, ou toute personne qui perturberait le bon déroulement du stage ou des cours pourra s'en voir immédiatement exclu. La totalité du prix du stage ou des cours est alors due et ne sera en aucun cas remboursée.

Toulouse Manga dispose d'une responsabilité civile professionnelle pour exercer son activité, cependant, si vous êtes la cause d'un accident ou de dégâts, votre propre responsabilité civile individuelle est engagée. Nous vous demanderons donc de nous fournir une attestation responsabilité civile le premier jour du stage ou lors de votre premier cours. **Les élèves ne pouvant pas présenter cette attestation peuvent se voir refuser l'accès à notre établissement.**

#### ABANDON OU ANNULATION

Annulation par Toulouse Manga

Les stages et les cours seront assurés dans la mesure où cinq personnes au moins seront déjà inscrites, sauf cas de force majeure. Attention : en cas d'annulation par Toulouse Manga, les frais éventuels déjà engagés par les stagiaires et élèves (à l'exception des arrhes ou règlement des cours) ne peuvent en aucun cas leur être remboursés (par ex. réservation d'hébergement ou de billet de train).

#### Annulation par le stagiaire **PLUS DE TROIS SEMAINES AVANT LA DATE DE DÉBUT** :

Les arrhes versées vous sont remboursées. Attention, par mesure de sécurité (cartes et chèquiers volés...), les arrhes payées vous seront remboursées en respectant des règles strictes :

- Si vous avez payé par chèque : le chèque est détruit s'il n'a pas encore été encaissé. Un chèque de remboursement vous est envoyé si vos arrhes ont déjà été encaissées.
- Les chèques de remboursement sont toujours libellés au nom de la personne qui a effectué le paiement.
- Si vous avez payé avec PayPal© et si votre annulation intervient dans un délai de 60 jours, vous serez intégralement remboursés via le système de remboursement de PayPal©, à l'exclusion de tout autre moyen de paiement. Si vous n'avez pas de compte PayPal©, le remboursement sera crédité sur le compte bancaire lié à la carte bancaire utilisée.
- Si vous avez payé avec PayPal© et si votre annulation intervient au-delà d'un délai de 60 jours, des frais (entre 2 et 5%) vous seront appliqués. Il ne peut y avoir de remboursement vers un compte PayPal© autre que celui ayant servi au paiement.

#### Annulation par le stagiaire **MOINS DE TROIS SEMAINES AVANT LA DATE DE DÉBUT DU STAGE** :

Les arrhes sont dues. Elles pourront cependant vous être restituées si une personne éventuellement sur liste d'attente bénéficie de votre place.

**IMPORTANT** : Si vous souhaitez participer à un stage ultérieurement, vos arrhes peuvent y être créditées dans la limite où le stage ne survient pas plus d'un an après le versement de vos arrhes.

#### Abandon du stagiaire ou élève en cours de stage ou en cours d'année de cours :

La place ne pouvant être proposée à une autre personne, le prix du stage est dû dans son intégralité.

#### PAIEMENT

Pour réserver une place sur un stage, seules les arrhes sont nécessaires.

La totalité du montant du stage, de laquelle seront déduites les arrhes, vous sera demandée le premier jour du stage. **Toute personne se présentant le premier jour du stage sans le restant du paiement pourra se voir refuser l'accès au stage.**

**ATTENTION** : Les paiements par chèque ne sont acceptés que pour la France métropolitaine. Pour les DOM-TOM ou tout autre pays, il vous faudra procéder à un paiement électronique avec le service de paiement en ligne sécurisé PayPal© et à l'aide d'un compte d'"acheteur vérifié" ou par virement. À défaut, votre inscription pourra être rejetée.



## ANNEXE I RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

### BANQUE POPULAIRE OCCITANE

Titulaire du compte/Account holder

**SAS TOULOUSE MANGA**

**7 rue Bénézet  
31300 TOULOUSE**

### Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)

**FR76 1780 7000 0155 4213 9461 741**

BIC (Bank Identification Code)

**CCBPF RPPTLS**

Code Banque

**17807**

Code Guichet

**00001**

N° du Compte

**55421394617**

Clé RIB

**41**

Domiciliation/Paying Bank

**BPOC L ORMEAU**